

UNE TECHNIQUE DE CULTURE FOURRAGERE Utilisant le Pois d'Angole (*Cajanus cajan*)

Tirée de la page web http://www.tg.refer.org/togo_ct/cop/careweb/atdnt/fourrage.htm



Il s'agit du semis de pois d'angole ou de crotalaria fourrager en vue de produire du fourrage pour les animaux (ruminants) en saison sèche.

En outre, la présence des plants de Crotalaria fourrager et/ou de pois d'angole (légumineuses) permet d'améliorer la fertilité du sol.

1ère Partie: Mise en place

Installation d'une parcelle fourragère

Les cultures fourragères peuvent être exploitées en pures, en relais ou en cohabitation avec d'autres cultures principales (maïs, mil, sorgho).

Le labour peut consister en un billonnage ou en un labour à plat s'il s'agit de parcelles pures. S'il s'agit d'une exploitation en relais ou en cohabitation les cultures fourragères bénéficient du labour de la culture principale. Le semis peut se faire en lignes continues, en poquets ou à la volée. Dans le cas du semis en poquets environ 5 à 10 grains sont semés par poquet.

La période de mise en place

Deux alternatives sont possibles:

1-Si l'exploitant dispose de terrain il est plus avantageux de mettre en place les cultures fourragères en pures au début de la saison pluvieuse sur une parcelle réservée à cet effet. Ceci permet d'obtenir une meilleure croissance de ces cultures. Ainsi ces dernières parviendront vite à maturité et produiront des semences avant la divagation des animaux en saison sèche.

2-Dans le cas où l'exploitant ne dispose pas suffisamment de terres pour en consacrer une partie à la production fourragère, il peut exploiter les cultures fourragères en relais ou en cohabitation avec d'autres cultures principales telles que le maïs, le mil, le sorgho, etc.

L'obtention de semences par le paysan est nécessaire pour le renouvellement et l'extension de sa production fourragère. Dans ce cas le semis du fourrage (pois d'angole et crotalaria fourrager) se fait vers la fin du cycle des cultures principales mais avant l'arrêt total des pluies. Ainsi les cultures fourragères disposeront de l'eau de ces pluies pour assurer leur croissance. Il est à noter que dans ce cas la plupart des plants ne produisent pas de semences en saison sèche parce qu'étant semées tardivement elles seront sujettes à la pression des animaux avant la fructification.

Le choix du type d'exploitation des cultures fourragères

Le choix d'un des deux types d'exploitation décrits dans l'option 1 dépend de la disponibilité en terres de l'exploitant.

Mais il est possible qu'un paysan puisse combiner les deux types. C'est ainsi qu'il peut par exemple semer les cultures fourragères loin des maisons (donc des animaux) pour produire des semences et aussi proche des maisons pour le fourrage.

Le mode de mise en place

La mise en place se fait par semis direct de 2 manières:

- mélange de semences de crotalaria fourrager et de pois d'angole et semis à la volée, en lignes continues ou en poquets. Cette méthode entraîne parfois un étouffement de plants de pois d'angole parce que la croissance du crotalaria est plus rapide que celle du pois d'angole;
- semis des 2 types de semences de façon séparée soit à la volée, en lignes continues ou en poquets. Cette méthode permet un meilleur développement des 2 cultures.

2ème Partie: Exploitation des Cultures fourragères

La conduite d'une parcelle de cultures fourragères

Les cultures fourragères étant destinées à l'alimentation des animaux, 2 méthodes d'exploitation sont possibles:

1-La récolte du fourrage par coupe pour servir aux animaux dans l'étable. Cette pratique est recommandée surtout lorsque l'éleveur craint la pression des animaux appartenant à d'autres paysans sur ses cultures fourragères. Dans ce cas il faut recommander au paysan-éleveur de retourner les déjections d'animaux sur les champs agricoles. Cette méthode permet la repousse des plants qui peuvent alors végéter pendant au moins 2 saisons.

2-L'alimentation des animaux sur les parcelles de cultures fourragères. Ceci serait recommandable si le paysan n'a pas la possibilité de faire la coupe et d'apporter le fourrage aux animaux à l'étable et quand les cultures ne sont pas à la portée d'autres animaux. Par cette méthode, les animaux laissent leurs déjections directement sur les parcelles qui sont ainsi fertilisées. Ce système peut avoir un inconvénient: la destruction des plants par piétinement des animaux.

Les cultures fourragères peuvent rentrer dans le système de rotation avec les autres cultures et peuvent alors précéder une céréale.

La gestion du fourrage

Le fourrage récolté peut être servi aux animaux à frais si la quantité disponible est limitée et ne peut être conservée.

Si le fourrage est assez suffisant pour la consommation des animaux au point d'en rester une certaine quantité, cette dernière peut être conservée après séchage. Le fourrage ainsi conservé pourrait parvenir jusqu'en saison de pluies pour l'alimentation des animaux.

La présentation du fourrage aux animaux

Le fourrage coupé peut être servi aux animaux dans l'enclos ou de préférence dans une fosse fumière. Cette seconde alternative (utilisation de fosse fumière) est meilleure parce qu'elle permet d'utiliser les restes de matière végétale pour fabriquer du fumier:

- en recyclant efficacement la biomasse végétale dans la fosse;
- en utilisant les urines des animaux riches en azote;
- en utilisant mieux les crottes d'animaux.

Compte tenu des avantages précités, il est conseillé aux éleveurs la construction d'une fosse fumière et l'exploitation de cultures fourragères.

Référence pour citation : ATDNT (2004). Page Web du projet Agroforestry Training and Demonstration in Northern Togo, adresse : http://www.tg.refer.org/togo_ct/cop/careweb/atdnt/fourrage.htm